

Le 15 juillet 2008

Examen stratégique de la Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES - EXAMEN STRATÉGIQUE

Madame,
Monsieur,

Veillez trouver ci-joint copie certifiée conforme de la résolution numéro 07-193-08 laquelle parle d'elle-même.

Espérant le tout conforme et satisfaisant, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le secrétaire-trésorier,



André Parent

AP/al

P-j

Extrait du livre des procès-verbaux

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 7 juillet 2008, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. André Goos
M. Richard Chartrand

M. Martial Maurice

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Yvan Pinsonneault, maire suppléant.

Monsieur André Parent, secrétaire-trésorier, est aussi présent et récite la prière d'ouverture.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette session comme suit :

RÉSOLUTION 07-193-08

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES - EXAMEN STRATÉGIQUE

CONSIDÉRANT que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

CONSIDÉRANT que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

CONSIDÉRANT que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

CONSIDÉRANT que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de faire valoir à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes l'opposition de la municipalité d'Ange-Gardien à la déréglementation de Postes Canada en exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adopté

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À ANGE-GARDIEN
Ce 15 juillet 2008



André Parent
Secrétaire-trésorier